

L'HUMANITE ROUGE

PARTI COMMUNISTE MARXISTE LENINISTE

Choisir entre impérialisme et nouvel ordre économique

La grande presse est presque muette. Pourtant la réunion de 43 pays du Tiers Monde (dont la Yougoslavie, la Roumanie, la Chine), à l'invitation de l'Inde, qui s'est tenue du 22 au 24 février, a abordé des questions décisives pour l'avenir de l'humanité : Où en est le dialogue Nord-Sud? Quelle coopération peut s'établir entre pays en développement?

L'année 1981 a été marquée par de nouvelles aggravations de la situation des pays du Tiers Monde. Leur endettement est passé de 456 à 524 milliards de dollars, 80% des nouveaux prêts servant uniquement à l'amortissement et aux intérêts de la dette. L'augmentation des taux d'intérêts rend encore plus dramatique cette évolution. Dans le même temps, les prix des matières premières exportées par les pays en développement ont diminué en moyenne de 6%. La croissance économique de ces pays s'est ralentie, du fait de la récession frappant les pays développés, et le chômage s'est développé.

La Conférence Nord-Sud de Cancun, en octobre 1981, avait reconnu l'urgence des négociations globales réclamées par les pays du Tiers Monde. Plusieurs mois après, rien n'a bougé. Au contraire, l'impérialisme américain a pris récemment une série de positions et de décisions bloquant toute possibilité de négociation globale et de remise en cause de l'ordre économique actuel.

On comprend l'importance de la Conférence de New-Delhi entre les pays du Tiers Monde, pour mieux coordonner et unifier leurs positions face aux pays impérialistes. Et aussi pour développer leur coopération économique, tenant compte de leurs complémentarités, sans que celle-ci puisse être un substitut à la remise en cause de l'ordre économique impérialiste, et néo-colonialiste.

Et la France? Force est de constater qu'au-delà des déclarations généreuses sur l'aide au développement et le dialogue Nord-Sud, les mesures concrètes prises par le gouvernement ne concourent pas. Ainsi le Parlement n'a toujours pas ratifié le fonds commun de la CNUCED pour compenser les pertes de recettes des matières premières en cas de chute des cours et financer les stocks régulateurs. Des mesures protectionnistes ont été prises dans le domaine du textile. La reprise économique en France se fait sur la base de l'exploitation du Tiers Monde, comme le reconnaît l'INSEE : « La stabilité durable du coût des importations de matières premières, pour la première fois depuis trois ans (...) est le plus sûr gage d'un développement à croissance sur des bases saines. »

De telles mesures vont à l'encontre des intérêts des peuples et pays du Tiers Monde, de leur développement, de l'instauration d'un nouvel ordre économique international, rompant avec l'impérialisme. Avec des discours, on peut croire tenir un équilibre entre l'économie française de nature impérialiste et la nécessité d'un nouvel ordre économique mondial. Mais dans les faits, il faut bien choisir.

Pierre BAUBY

- MALAISE A LA TELE -



Vu par Sylvestre

LES GENDARMES FRANÇAIS TORTURENT EN GUADELOUPE

Le 15 février au matin, le directeur de la plus grande bananeraie de Guadeloupe, Max Martin, était retrouvé abattu, devant sa résidence à Capesterre.

Immédiatement, la police orientait l'enquête sur une seule piste : les milieux indépendantistes guadeloupéens, alors que le directeur de la SCEFA avait plusieurs ennemis parmi les créanciers de son entreprise en difficulté.

Depuis deux mois, les travailleurs de la SCEFA, membres du syndicat indépendantiste UTA (Union des travailleurs agricoles, affiliée à l'UGTG - Union générale des travailleurs guadeloupéens) étaient en lutte pour obtenir une augmentation des salaires et la reconnaissance officielle de leur syndicat.

« Dénonçons sévices et tortures par gendarmes basés à Capesterre sur les personnes de Sonia et Marcial Sainte-Luce et sur la personne de Imbert Moutoucarpin durant la journée du 20 et la nuit du 20 au 21 février dans la gendarmerie de Basse-Terre. Aucune charge retenue contre eux. Ils étaient invités à la gendarmerie pour officiellement signer un procès-verbal de perquisition. Ils ont été retenus illégalement pour interrogatoire, transformé en garde à vue, puis ont été transférés clandestinement de Capesterre à Basse-Terre. Interrogatoires des témoins nus pendant 10 heures. Coups sur tout le corps. Projection acide dans les yeux. Propos injurieux rappelant guerre d'Algérie.

Les victimes de ces exactions sont des travailleurs de la banane. Depuis 5 jours, perquisitions, interrogatoires, garde à vue, détentions sont à sens unique. Seuls les travailleurs et sympathisants de l'UTA-UGTG sont victimes de l'enquête sur la mort de Max Martin.

Dégageons toute responsabilité dans l'escalade de la violence. Espérons que vous prendrez les vôtres. »

UTA-UGTG
Comité de soutien aux travailleurs de la SCEFA

Ainsi, quand il s'agit d'organiser le pillage des ressources agricoles, la Guadeloupe c'est la France; mais quand il s'agit des droits syndicaux dans l'entreprise, travailleurs français et travailleurs guadeloupéens ne sont plus égaux devant la loi...

Depuis le meurtre de Max Martin, un climat de tension s'instaure en Guadeloupe : patrons et commerçants européens ont fermé boutique; un Groupe d'action guadeloupéen anti-révolutionnaire, le GAGAR, a adressé des lettres de menaces de mort aux militants indépendantistes.

M. Defferre donnera-t-il des ordres pour que ces fanatiques de l'ordre colonialiste en Guadeloupe soient empêchés de sévir? Et dénoncera-t-il les agissements criminels de sa police, dont fait état le télégramme ci-dessous,

adressé le 21 février, par l'intermédiaire du CASLUPEGUA*, au président de la République, aux ministres de l'Intérieur, de la Justice, des DOM-TOM et à la Ligue des droits de l'homme?

Claude LIRIA

* GASLUPEGUA : Comité anticolonialiste de soutien aux luttes du peuple guadeloupéen (14- rue de Nanteuil, Paris).

Entre nous ...

TRAHISON

« Les assassins du juge Michel seraient identifiés. Leur arrestation imminente ». Il aura fallu 4 mois d'investigations policières minutieuses pour découvrir l'empreinte d'un pouce sur la moto qui véhiculait les assassins et un prénom écrit à la craie sur la batterie de la sus-dite. Les assassins seraient, qui l'eut cru, des durs du milieu marseillais. Mais ils n'auraient rien à voir avec les meurtres du Bar du Téléphone ou la tuerie d'Auriol. Ils n'auraient même pas la carte du SAC ... Des purs, quoi! Tels des soldats perdus, ils errent, sans doute, dans Marseille, attendant la main vengeresse de la Justice, poursuivis par la police, abandonnés par leurs amis du milieu... même la batterie les a trahis.

Claude DHALLUIN

BORDEAUX : L'ANPE REFUSE D'INSCRIRE LES IMMIGRÉS

On sait que dans une circulaire en date du 30 novembre 1981, le Secrétariat d'Etat aux Immigrés a autorisé l'embauche des immigrés en possession d'un simple récépissé de demande de carte de travail. « Ce document, vaut autorisation provisoire de travail pendant la durée d'examen de la demande de régularisation exceptionnelle. Cette condition est contenue dans le paragraphe 5 de la circulaire transmise à l'Agence nationale pour l'Emploi. Or, la direction de l'Agence a diffusé à l'intérieur des services, une note d'application qui ne reprend pas le paragraphe 5. Cette circulaire mettait fin à une situation paradoxale : les clandestins n'ayant pas reçu leur carte de travail n'avaient le droit ni de s'inscrire à l'ANPE, ni d'être mis en contact avec un employeur. Les clandestins se voyaient donc refuser tout droit à un nouvel emploi et donc interdire toute possibilité de régularisation vu que le contrat de travail d'un an est exigé. La CFDT a dénoncé le sabotage des consignes gouvernementales.

services spéciaux à l'étranger. On peut se demander pourquoi dans ce cas, comme dans l'autre (poudrière de Sorgues), les autorités judiciaires n'ont pas saisi les services de contre-espionnage dépendant du ministère de l'Intérieur, c'est-à-dire la DST. La police laisse entendre que le parquet de Marseille n'a pas effectué dans les délais raisonnables, les démarches nécessaires à une enquête officielle qui aurait concerné les ministères de l'Intérieur et de la Défense nationale. C'est de sa propre initiative que la DST a entamé une enquête sur ces deux affaires.

gardien de l'objectivité giscardienne sur les radios périphériques, Patrice Duhamel, journaliste indépendant, François Nourissier du *Figaro-Magazine* (bastion de la Nouvelle droite). N'est-ce pas Chénou qui a déclaré : « Les partis d'opposition doivent remettre leurs compteurs à zéro et changer de peau » ?

Tiffon, viennent d'être inculpés de hold-up et de recel d'explosifs. Roger Konaté, gérant de bar, et Jean-Louis Tiffon, conducteur de travaux (hébergé au domicile d'un notable UDF de Marseille), se sont connus au cours de la campagne des législatives dans l'équipe de collages d'affiches de Jean-Claude Gaudin. Ils ont par la suite attaqué un fourgon blindé qui transportait des fonds à Bourg-d'Oisans dans l'Isère. On a trouvé, dans le bar de Konaté, 24 bâtons de dynamite provenant d'un stock de 200 bâtons. Ces deux individus étaient, dit-on, liés à des dissidents du SAC proches de Massié.

JOURNALISTES HORS-LA-LOI A NICE

Deux collaborateurs de *Différences* le magazine du MRAP, Gérard Bouvier et Abdelhak Senna s'entretenaient dans la rue avec des travailleurs immigrés. C'est alors que, sur la requête de deux civils descendus d'une Mercedes, ils ont été interpellés par la police. On savait déjà que M. Médecin n'aimait pas les romanciers, on savait déjà qu'à Nice il était interdit de parler de Mafia, on sait maintenant que M. Médecin n'aime pas les journalistes, surtout lorsqu'ils font des enquêtes sur le racisme à Nice. Il est vrai que Nice a le triste privilège d'être jumelée avec Prétoria.

de susciter de nombreuses questions. En effet, dans le dossier d'instruction, parmi les pièces qui expliquent en partie qu'on ait supprimé Massié, se trouvent des documents « Secret-Défense » concernant la poudrière de Sorgues dans le Vaucluse. Dans cet établissement, détenu à 51% par l'Etat, se fabriquent des produits dangereux dont certains destinés à l'industrie nucléaire. Ainsi, la Toltite qui fournit des charges destinées à l'équipement de missiles sophistiqués. Tous les plans de cette base stratégique accompagnés de codes furent découverts au cours de l'instruction entre les mains du SAC. Il est par ailleurs établi que Massié pointait méticuleusement tous les transferts d'armes effectués par le port de Marseille. Tous les doubles de messages envoyés à ce sujet par Massié à ses correspondants parisiens, se trouvent dans le dossier d'Auriol. Or, ces transferts sont dans bien des cas liés aux activités des

LES GISCARDIENS CHANGENT DE PEAU

Giscard d'Estaing vient de créer le « Conseil pour l'avenir de la France » dont la première tâche sera d'identifier « les principaux problèmes qui se poseront à l'issue de la gestion socialo-communiste » puis, sur cette base, de mettre en place des « groupes de travail » chargés de l'élaboration des principes d'action susceptibles de restructurer la droite. Ce conseil qui devrait se réunir tous les mois, est composé d'hommes nouveaux qui piaffent d'impatience et n'attendent que de faire leurs preuves. On y trouve beaucoup d'inconnus, un certain Lecanuet, Fourcade (clubs Perspectives et réalités), Deniau, ex-responsable de la campagne de Giscard lors des présidentielles, Hervé de Charette, Alain Ravennes, un des fondateurs du CIEL (collectif des intellectuels pour l'Europe des libertés) très marqué à droite, Serisé, grand artisan de la fiscalité giscardienne, Xavier Gouyou-Beauchamps, ex-P-dg de la SOFIRAD, ex-

LONGUET S'INTÉRESSE A LA TÉLÉ

On le sait, les nombreux clubs qui se développent à droite depuis l'automne, donnent généralement pour consigne à leurs adhérents de s'engager à la base... C'est dans cette optique-là que Longuet, ex-député UDF de la Meuse, vient de mettre sur pied une Fédération nationale des téléspectateurs : sans doute pour réclamer le retour de Guy Lux et la suppression des reportages sur les usines occupées et sur le Salvador ou la Turquie. Ce monsieur qui avait, sous Giscard, pour projet de supprimer plusieurs centaines de milliers de postes de fonctionnaires, a un curriculum vitae très chargé : co-fondateur du Mouvement Occident, il a travaillé aux services de presse du CNPF (il s'intéressait déjà à l'information) avant de devenir directeur de cabinet de Jacques Dominati, secrétaire d'Etat aux rapatriés qui inaugura en 81 à Toulon, un monument en honneur du tueur fasciste Degueldre.

HANDICAPÉS DU TRAVAIL : LES IMMIGRÉS PREMIERS VISÉS

Les immigrés rendus infirmes à la suite d'un accident de travail sont doublement handicapés. Ils sont les premiers visés (33% d'étrangers dans la population handicapée adulte contre 10% pour la population française totale). Cela est dû au type d'emploi occupé : bâtiment, métallurgie, mines... Les travailleurs immigrés handicapés se trouvent la plupart du temps dans l'incapacité de faire valoir leurs droits. Le nombre d'immigrés accidentés s'élève à 222 024 sur un chiffre global de plus d'un million et demi. Ces chiffres ont été fournis au cours d'un colloque dirigé par le ministère du Travail avec la participation de l'ATAF (Amicale des travailleurs algériens en France) qui s'est tenu les 27 et 28 janvier sur le thème « handicap et emploi ». L'ATAF a formulé une liste de propositions portant notamment sur l'égalité des droits avec les handicapés français. L'accident du travail : un événement vécu encore plus dramatiquement par les travailleurs immigrés qui ont du mal à faire valoir leurs droits.

LA DST N'ÉTAIT PAS AU PARFUM

L'instruction en cours de l'affaire du SAC-Auriol, ne manque pas

DU PLASTIC CHEZ DES COLLEURS D'AFFICHES DE L'UDF

Deux membres du service d'ordre local de Jean-Claude Gaudin, député de Marseille et président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, Roger Konaté et Jean-Louis

Repères économiques

AUTOMOBILE : ENCORE DES LICENCIEMENTS

La crise dans l'automobile se poursuit à un rythme accéléré.

Aux USA, les ventes au cours des dix premiers jours de février ont atteint leur plus bas niveau depuis 21 ans. Général-Motors, qui subit un échec relatif dans le lancement de ses nouveaux modèles, les « J-Car » (de petite taille) et les « A-Car » (voitures familiales) vient d'annoncer la fermeture pour une durée indéterminée de deux de ses usines construisant ces modèles, situées en Californie. Cela représente pas moins de 6 050 travailleurs jetés à la rue ! Déjà, 140 000 ouvriers de chez Général-Motors sont au chômage.

Volkswagen aux USA annonce lui aussi la fermeture pour trois semaines de son installation de New-Station, ce qui affecte 4 350 travailleurs. L'usine n'a été en production que huit semaines sur les quatorze dernières semaines.

Enfin, Chrysler vend sa filiale militaire pour 600 millions de dollars à Général-Dynamics, principal fournisseur de l'armée américaine basée à St-Louis (Missouri). Cette filiale représentait 5% du chiffre d'affaires de Chrysler qui a perdu 435 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de l'an dernier.

En Espagne, la production a baissé de 16,9% en 1981 par rapport à 1980. Les ventes sur le marché national ont diminué de 13,7% et les exportations de 11,9%. C'est Renault qui, bien que toujours en tête des ventes avec 269 029 unités, a accusé la plus forte baisse par rapport à 1980 (20,4% de moins).

DES CADEAUX ROYAUX

Les trusts qui se lancent dans l'innovation pourront bénéficier d'une enveloppe de un milliard de francs de prêts à long terme super-bonifiés, distribués par le Crédit national, le Crédit d'équipement des PME. De plus, la procédure dite du moyen terme, innovation qui permet aux monopoles d'obtenir des banques des crédits garantis à 100% par l'Etat, va être amé-

liorée encore. Enfin, il faut noter que ces crédits pourront être obtenus sans qu'aucune garantie ne soit prise auprès de ceux qui les contractent.

Ce financement mirobolant de l'innovation est prévu au nom de la bataille pour l'emploi. Mais l'on peut rester sceptique sur les chances d'atteindre un tel objectif lorsqu'on sait que les monopoles utilisent les crédits qu'on leur octroie pour augmenter la productivité en France ou bien pour investir à l'étranger dans des industries dite de main-d'œuvre (nombreuse et à bon marché)...

RESTRUCTURATIONS ET LICENCIEMENTS CHEZ SIEMENS

Le cinquième trust mondial de constructions électriques, le monopole allemand Siemens se restructure pour accroître sa compétitivité et ses profits. Il s'apprête à cet effet à investir 2 milliards de deutschemarks dans ce programme de réorganisation. Ce programme prévoit une réduction de 5% des effectifs mondiaux, actuellement de 338 000 personnes dont 230 000 outre-Rhin, la fermeture des usines jugées les moins rentables et une forte orientation vers les spécialités électroniques.

BAISSE DE LA CONSOMMATION EN FRANCE

En raison de la hausse des prix et, de ce fait, de la baisse du pouvoir d'achat des travailleurs, on observe en France un recul en volume des ventes. Ceci, en particulier, dans les dépenses de loisirs (le chiffre d'affaires n'y a augmenté que de 1,5%) et dans l'équipement de la maison.

Rubrique réalisée par Catherine LEMAIRE et Pierre BAUBY



TAISEZ-VOUS GISKABACH !

A l'occasion de la parution de son livre « Taisez-vous Elkabach », celui-ci, malheureuse victime du 10 mai, multiplie les déclarations. Dans *Le Matin*, il déclare : « L'Elysée ne me téléphonait pas, comme on le croit... Chacun s'est imaginé que Giscard était derrière toutes nos initiatives. On s'est imaginé en même temps que j'avais tellement le giscardisme dans la tête que Giscard n'avait pas besoin de m'appeler. C'est peut-être vrai, je ne sais pas. »

Téléphone ou pas, Elkabach était un très zélé défenseur des grandes et petites manœuvres élyséennes. Claude Sérillon en sait quelque chose, lui, dont l'émission consacrée à la revue de presse fut supprimée car il eut un jour la malheureuse idée de consacrer aux diamants giscardiens. Des diamants qui continuent d'hanter l'ex-locataire de l'Elysée en recours à toutes les pressions pour faire supprimer toute référence au sujet dans une interview réalisée par une journaliste. Le citoyen Giscard a obtenu son départ de l'Elysée. Alors que ne pouvait obtenir le président ? Allons, taisez-vous donc Giskabach !

Rubrique réalisée par Léon CLADEL

NATIONALISATIONS

C'est parti mais vers quoi ?

Un formidable outil pour le renouveau économique et le progrès social, tels sont à peu près les termes par lesquels la gauche accueille les nationalisations enfin sorties du stade des procédures pour atteindre celui de la mise en œuvre.

Pareil optimisme est-il de mise pour les travailleurs ? Et pourrait-il être communiqué à tous ceux, au-delà de l'hexagone, qui, peuples et pays du Tiers Monde, ont eu à subir la dure loi de ces multinationales à base française que sont les cinq groupes dont le capital est désormais public ?

En somme, ce grand chambardement industriel et financier est-il porteur de solutions à la crise et de remèdes aux déséquilibres et inégalités nationaux et internationaux engendrés par un développement économique dont le seul moteur et régulateur est la concurrence sur un marché mondial dominé par quelques géants ?

Certes l'objectif déclaré « d'efficacité économique » fixé aux groupes nationalisés n'a en lui-même rien de

choquant. On ne saurait pas davantage récuser la portée transformatrice des nationalisations au seul motif que les « managers » placés à leur tête n'ont pas tous des pedigrees très engageants. Gandois, pour ne citer que lui, n'a-t-il pas été le maître d'œuvre dynamique d'une restructuration du textile synthétique grosse productrice de chômeurs ?

Pourtant le passé de ces hommes ne joue pas de manière décisive dans le sens d'un handicap au changement ; pas plus que la présence de représentants syndicaux au sein des conseils d'administration ne joue dans le sens d'une garantie.

La question clé, posée pour l'avenir, c'est finalement de savoir *quelle efficacité* on attend de ces groupes industriels et du même coup quelles exigences et quel cadre on fixe à l'exercice des compétences des « managers » comme des représentants des travailleurs.

Jusqu'à présent, le seul critère admis de l'efficacité a été le classement obtenu sur le marché mondial. Une bonne performance étant seule susceptible d'en-

trainer, en aval, la relance de l'emploi ; moyennant quoi, il fallait l'artifice des mots pour laisser penser que l'emploi était la première des préoccupations. Il en était ainsi du discours de Barre et, en cette matière, il semble que rien n'a changé (cf. article ci-dessous).

Mettre l'emploi au premier rang des préoccupations cela voudrait dire en faire un des critères constitutif de l'efficacité, l'introduire en amont dans une nouvelle donne économique. Procéder ainsi, amènerait inévitablement à rompre avec la loi imposée du marché mondial impérialiste, la même loi qui implique la mise en tutelle jusqu'à l'agonie de millions d'hommes et de femmes du Sud de la planète.

C'est cette direction nouvelle qu'il faut explorer pour frayer la voie à un autre développement économique. N'est-ce pas d'ailleurs l'exigence soulevée dès aujourd'hui par chacune des luttes pour l'emploi menées par les travailleurs dans notre pays ?

Pierre MARCEAU

Dans sa lettre de mission Dreyfus donne carte blanche aux « managers »

Trois priorités sont assignées par le gouvernement à la stratégie des entreprises nationalisées. Premier objectif : La création d'emplois en veillant à accroître le niveau de qualification.

Dreyfus, ministre de l'Industrie, précise que cette création d'emplois doit s'effectuer avec le souci de préserver les relations du groupe avec les « autres entreprises et les sous-traitants ». Ces restrictions rassureront Gattaz et tous ceux qui craignent une intégration des sous-traitants. Dreyfus parle même de « préserver leur identité et leurs capacités ». Identité et capacités bien particulières. En effet, on assiste en ce moment à un double phénomène. D'un côté, les monopoles modernisent leur production en créant des usines automatisées qui font appel à une main-d'œuvre plus qualifiée affectée à des tâches de contrôle. De l'autre, ils confient de plus en plus les tâches déqualifiées à des entreprises sous-traitantes. Celles-ci assurent des coûts de production très bas en imposant un statut précaire et des conditions très dures aux travailleurs. On aurait pu s'attendre à ce que le statut et les conditions de travail de ces salariés soient alignés sur ceux du groupe nationalisé. Il n'en est rien. Ce qui va en sens contraire du plein emploi : un abaissement des cadences dans ces entreprises permettrait de nouvelles embauches de travailleurs. Mais, il semble bien que la « recherche de l'efficacité économique par une amélioration continue de la compétitivité » (prônée par Dreyfus) passe, à l'instar du Japon, par le développement de la sous-traitance.

Deuxième objectif : Modernisation de l'industrie par l'investissement.

Il s'agit pour le gouvernement de constituer des filières industrielles d'amont en aval et de regrouper des pôles industriels. « Nous ne pouvons plus subir la compétition internationale en ordre dispersé » explique Yann Le Floch, directeur du cabinet de Dreyfus. La chimie qui comptait il n'y a pas si longtemps encore 300 000 salariés pour 130 filiales, constitue l'exemple le plus typique : sur 6 ou 8 firmes chimiques qui relèvent du secteur public, le gouvernement entend réduire leur nombre à trois. Ce qu'exprime pudiquement Pierre Boisson, directeur général des stratégies industrielles au ministère de l'Industrie, lors d'une interview à *L'Usine nouvelle* : « Quand quatre plateformes fonctionnent à 60% de leur capacité et qu'il

n'y a aucun espoir de les voir tourner plus, il faut forcément rationaliser ».

Ces restructurations et ces concentrations conditionnent d'une certaine manière la « modernisation de l'industrie par l'investissement » prônée par Dreyfus. Or, jusqu'à présent la modernisation a bien souvent signifié automatisation, mise sur pied d'ateliers flexibles* amenant très peu de créations, sinon des pertes d'emplois. Très optimiste, un conseiller technique de Dreyfus explique : « On peut créer un atelier flexible et augmenter le nombre d'emplois, à condition de doubler la production de l'usine ». Cette condition difficile à remplir en période de crise mondiale peut laisser quelques craintes.

Troisième objectif : rayonnement durable de l'industrie française sur le marché international.

Dreyfus recommande aux P-dg de veiller à « préserver et développer cette dimension internationale comme condition essentielle de la compétitivité et du progrès technique ». « Dimension internationale » c'était jusqu'à aujourd'hui l'argument pour une baisse des coûts de production qui entraînait aussi la création d'unités ultra-modernes en France, doublée d'un redéploiement à l'étranger des industries de main-d'œuvre et donc des licenciements.

Carte blanche aux managers.

Dreyfus dans sa lettre de mission fixe-t-il des garanties pour l'emploi ? Il n'écrit pas : « vous rechercherez d'abord le maintien et le développement de l'emploi », mais au contraire : « Vous rechercherez d'abord l'efficacité économique par une amélioration continue de la compétitivité ». « Les critères habituels de gestion des entreprises industrielles s'appliquent intégralement à votre groupe ». Comme par le passé, les revendications, l'amélioration des conditions de travail, l'embauche seront soumises à la rentabilité et à la compétitivité.

L'emploi ne sera qu'une conséquence de bons résultats hypothétiques. La priorité c'est d'« assurer le développement de l'entreprise et la rentabilité des capitaux investis ». Dans cette limite tout sera permis aux P-dg pourvu qu'ils respectent la convention pluriannuelle établie entre le groupe et l'Etat. Et ce n'est pas Delors qui dit le contraire dans sa lettre de mission aux P-dg des banques : « Vous êtes immédiatement

responsable (...) de votre établissement dont l'autonomie de gestion sera entière ».

Emploi : sans garantie du gouvernement.

Le Garrec, ministre chargé de l'extension du secteur public, a très clairement déclaré que la garantie de l'emploi n'est pas prévue par la loi de nationalisation et qu'elle « doit faire partie de la réussite de l'entreprise ». Affirmation développée par Dreyfus lors du colloque organisé par le *Herald Tribune* : « Une entreprise nationalisée peut se trouver dans la situation d'avoir à licencier. (...) Il serait illusoire de maintenir au travail des personnes dont on n'a plus besoin. Il n'y a pas, dans les entreprises publiques placées en position concurrentielle, de statut qui garantisse le personnel contre les licenciements ».

Et les nouveaux droits pour les travailleurs ?

A la fin de sa lettre, Dreyfus engage les P-dg à appliquer « les dispositions légales qui permettent un progrès social et à développer des actions ayant valeur d'exemples en matière sociale. (...) La nationalisation étant l'occasion de créer de nouvelles relations sociales ». On attendait de nouveaux pouvoirs pour les travailleurs, on nous sert les fameuses « relations sociales » que le CNPF tente de développer dans les entreprises et inculque à ses cadres dans les stages de formation. Le pouvoir d'entreprendre pour restructurer dans un certain cadre étant laissé intact, il reste aux P-dg à développer la concertation pour faire passer en douceur des mesures impopulaires. « Vous prenez donc l'initiative du dialogue et du partage de l'information à tous les niveaux de l'entreprise, afin de développer les solidarités entre les hommes ». Information sociale, relations sociales, le patronat a toujours désigné par ces termes la tentative de faire avaliser ses projets par les travailleurs. L'entrée des représentants du personnel au Conseil d'administration de chaque groupe ne va-t-elle pas dans ce sens ? Pour le gouvernement, les groupes nationalisés doivent constituer des entreprises pilotes de l'économie mais aussi une vitrine des relations sociales où les mutations se feraient en douceur. Un îlot d'où serait bannie la lutte des classes.

Léon CLADEL

*Atelier dont l'ensemble du processus de fabrication est automatisé.

JUSTICE

QUELQUE CHOSE DE POURRI AU PARQUET DE MARSEILLE ...

Plusieurs faits sont venus ces derniers jours, nous rappeler qu'un juge avait été assassiné à Marseille et que l'enquête semblait au point mort. Une enquête-reportage diffusée sur TF1, mercredi dernier, nous révélait qu'avant son assassinat le juge Michel était l'objet de tracasserie de la part de la hiérarchie judiciaire sous le prétexte qu'il avait acheté sur les fonds de la Justice un magnétophone de 500 francs pour le prêter à des policiers qui menaient une enquête pour lui. Il semblerait que les recherches du juge Michel allaient trop loin aux yeux de la hiérarchie. De même que l'enquête sur son assassinat risquait de conduire en des endroits où la hiérarchie ne voulait pas aller. Ainsi le substitut Bartoloméi, initialement chargé de l'enquête sur l'assassinat, celui qui

avait dit que le champagne allait rester en travers de la gorge des truands, a abandonné l'enquête parce qu'on lui avait dissimulé des preuves matérielles.

Dans une interview au *Matin*, du 8 février, le substitut Bartoloméi juge très durement le parquet de Marseille. « Il y a quelques jours encore, un de mes collègues substitut m'a rapporté qu'à l'audience, on poursuivait une femme âgée pour le vol dans une grande surface d'un outil de 34 frs 50... Voilà ce qu'est devenu le tribunal de grande instance de Marseille. » Alors que les tueurs du Bar du Téléphone (10 assassinats) courent toujours; alors qu'on ne sait toujours rien sur le massacre d'Auriol; alors que l'enquête sur l'assassinat du juge Michel piétine... Dans un service criminel comme celui de Marseille, 177

affaires sur 253 traitées au cours de l'année 81, ont abouti à un non-lieu. Et le substitut poursuit, évoquant le cas d'un de ses collègues qui lors d'une réunion du parquet l'an passé, dénonçait le pourcentage considérable des procédures visant des immigrés dans des affaires traitées en flagrant délit, tout en insistant sur les drames familiaux qui en découlaient et auquel le procureur avait répondu : « Quand on est au parquet, on ne doit pas avoir d'état d'âme ». Le parquet de Marseille, plus enclin à combattre la petite délinquance que le grand banditisme, détenait, au temps des Lecanuet-Peyrefitte, le record de France des poursuites disciplinaires contre les magistrats (l'affaire des pétroliers, la prison d'Arènes, etc...) Cette situation ne semble pas prête de changer, en effet le substitut Bartoloméi, jusqu'alors co-responsable de la section criminelle, vient d'être muté pour des « raisons de service » à la section « mineurs ». Pour remplacer l'actuel procureur-général Guilbot, surnommé « Amin Dada », le ministère songe au procureur de Marseille, Vilatte, nommé en 76 par Peyrefitte pour remettre au pas les juges marseillais et traquer le S.M (Syndicat de la magistrature). Vilatte, l'homme au magnétophone... Sans commentaire!

Léon CLADEL

CORSE

L'UPC CONDAMNE LES ATTENTATS

Après les attentats récents, l'Union du peuple corse a apporté une ferme condamnation à ces actes. Dans un communiqué, l'UPC déclarait : « L'UPC condamne clairement, nettement et sans appel quels qu'en soient les auteurs, les attentats contre les personnes et les biens perpétrés en Corse et sur le continent dans la nuit du 11 au 12 février (1).

« Ces attentats provocateurs ne peuvent viser qu'à contre-carrer le processus, lent mais indéniable de démocratisation et de reconnaissance de l'identité du peuple corse, engagé depuis le 10 mai 1981 et largement approuvé par l'opinion publique. Seuls les conservateurs partisans du statu-quo, de quelque bord qu'ils soient, profiteront d'une aubaine qu'ils appelaient depuis longtemps de leurs vœux.

« L'UPC, pour sa part, poursuivra sa route vers les solutions réalistes, fraternelles et pacifiques, qui doivent permettre au peuple corse de réaliser pleine-

ment, par sa volonté, le changement en cours. »

Le journal *Arriti* écrit pour sa part : « Nous n'avons jamais dit et nous ne le dirons pas davantage aujourd'hui, que désormais la lutte pour la reconnaissance officielle de l'existence du peuple corse et le respect de son identité et de ses droits, est terminée. Au contraire, nous prétendons que cette lutte doit s'intensifier, par tous les moyens légaux, pour que la voie ouverte depuis le 10 mai soit élargie, en particulier par une action véritable contre le clanisme, ses spéculations, ses compromissions et ses fraudes.

« Mais la reprise brutale — et par une escalade sanglante — des attentats clandestins n'apporte rien — bien au contraire — à la nécessité de poursuivre la lutte. La condamnation générale que ce déchaînement a provoqué — même de la part de ceux, partis, syndicats ou organisations, qui avaient combattu avec les nationalistes contre la répression giscardienne — est la preuve éclatante des graves conséquences de cette flambée inadmissible. Les seuls à pouvoir profiter, et ils ne s'en priveront pas, de la nouvelle situation, sont à l'évidence les Giacobbi, Rocca-Serra et autres RPR ou UDF. C'est aujourd'hui le giscardisme, le clan et la barbouzerie qui triomphent. On a donné, en une seule nuit, étrangement raison à ce député RPR qui, interrompant un orateur socialiste évoquant la paix civile retrouvée en Corse, s'est écrié, prophétique ou bien renseigné : « On en reparlera ! On a permis à Pierre-Paul Giacomi d'évoquer à sa manière, au cours d'une récente réunion RPR en Haute-Corse, le fameux « droit coutumier » comme J-P de Rocca-Serra l'avait fait après Aléria. On a permis à l'extrême-droite de mobiliser ses troupes à Paris contre la Corse.

« Ce n'est pas en donnant à l'opinion publique — elle aussi unanime dans sa condamnation des attentats — la tentation de se rapprocher des battus du 10 mai, que l'on peut servir la cause du peuple corse. Celui-ci — le FNLC lui-même l'a reconnu en d'autres occasions — tient par-dessus tout à la paix civile. Au point que ce fut toujours en prétendant le « sécuriser » que la politique giscardienne de J. E. Riolacci développait la répression. Le peuple corse admet la violence, seulement en état de légitime défense ou de provocation. Il ne peut pas admettre aujourd'hui que ces excuses soient réelles, alors que, depuis huit mois tous les gestes qui étaient demandés au pouvoir au non de « l'apaisement » ont été accomplis, et que l'acquis essentiel en était précisément cette « tranquillité », désormais rompue unilatéralement. Nous avons toujours dit qu'on ne pouvait rien obtenir à contre-courant des désirs du peuple, qu'on ne pouvait rien lui imposer. »

Robert VALLOT

« Ecrits contre la Commune ». Théâtre de l'Épée de bois, Cartoucherie de Vincennes jusqu'à la mi-mars. Tel : 808. 39. 74.

(1) Ce communiqué a été diffusé avant la « nuit bleue » de Paris, qui entre, évidemment, dans la même condamnation.

NOUVEL ATTENTAT FASCISTE CONTRE UNE LIBRAIRIE

De janvier 1976 à mai 81, 23 librairies, à Paris et en Province, ont été l'objet d'attentats fascistes. Pratiquement aucune des enquêtes n'a abouti. Pourtant, dans bien des cas, l'origine fasciste de ces actes criminels pouvait être établie. Mais, le moins que l'on puisse dire est que la police et la justice ont laissé faire et enterré les dossiers. Dans le cas de la librairie « Jonas », un non-lieu a été demandé; non-lieu prononcé pour la librairie « Le Phénix ». Ce laisser-faire constitue un encouragement. Samedi 20 février, la librairie « Jonas » a été l'objet d'un nouvel attentat. Un commando d'une dizaine d'individus a lancé des cocktails Molotov dans les locaux où se trouvaient trois personnes. Face à ces actes fascistes, il est de la responsabilité du gouvernement d'agir pour que les dossiers soient rouverts et que les enquêtes aboutissent. Sans nul doute, cela demanderait d'agir avec fermeté contre ceux qui, dans la police en particulier, font obstacle à la recherche de la vérité.

VIOLENCES POLICIERES AU CARNET (LOIRE-ATLANTIQUE)



Depuis ces dernières semaines, on assiste à une escalade des violences policières et des attentats commis contre les opposants au projet de centrale nucléaire du Carnet, dans la région nantaise. Une situation qui n'est pas sans rappeler ce que l'on a pu connaître à Plogoff. La gendarmerie mobile est constamment présente sur place. Le « débat démocratique » promis par Mitterrand laisse la place aux violences policières. Le débat n'a pas eu lieu; les violences ont lieu. C'est ainsi que de très graves faits se sont produits le 14 février. Voici ce qu'en dit *Ouest-France* : « Pendant une heure environ, manifestants et gendarmes mobiles se sont trouvés une fois de plus face à face. La manifestation, très familiale, n'était pas particulièrement agressive, quelques pierres pourtant, dit-on à la sous-préfecture de St-Nazaire, auraient volé, provoquant la charge des gendarmes. En tout cas, ces charges ont été particulièrement violentes et nombreuses les grenades lacrymogènes. Plusieurs enfants ont été indisposés par les gaz, mais surtout trois manifestants ont été blessés : l'un a eu l'arcade sourcilière ouverte, l'autre a été blessé à la tête et surtout Edouard Hamon, agriculteur, leader du mouvement, s'est fait rouer de coups de matraque. Une plaie à la tête a nécessité la pose de sept points de suture. Cette agression ne s'explique guère quand on sait que, handicapé physique, M. Hamon marche avec des cannes. Deux gendarmes mobiles ont également été blessés : l'un par jet de pierres et un autre piqué par une fourche alors qu'il poursuivait des manifestants à l'intérieur d'une ferme. Plusieurs intrusions des gendarmes mobiles dans des propriétés privées sont d'ailleurs signalées par le Comité de défense. Au Petit-Cormier, des gendarmes mobiles ont fait allonger le fils de la ferme par terre alors qu'il était chez lui et n'avait aucune attitude offensive à l'égard des forces de police. »

THEATRE « ECRITS CONTRE LA COMMUNE »

Si les manuels d'histoire retracent la Commune de Paris, rarement d'ailleurs pour en présenter l'intérêt et la valeur historiques, les manuels de littérature du XIXe siècle consacrent une large place à des auteurs comme Flaubert, G. Sand, Dumas fils, Théophile Gautier, Zola... en passant sous silence déclarations et écrits de ces mêmes auteurs sur la Commune.

Ils furent pourtant parmi les plus extrémistes détracteurs, allant bien au-delà du dénigrement, en encourageant et applaudissant les massacres de la réaction versaillaise.

Nous sommes là loin du fin tableau de la société, des sentiments romantiques qui imprègnent et font la renommée des œuvres de cette « élite ».

Les travailleurs, les femmes, les enfants... sont caricaturés sous les pires travers. N'en prenons, pour exemple, que les propos de Dumas fils : « Nous ne dirons rien de leurs femelles par respect pour les femmes à qui elles ressemblent... quand elles sont mortes ».

Ces « nobles esprits » fustigent systématiquement les réalisations de la Commune. Ils eurent encore plus de souffle et de verbe pour appeler au massacre du peuple de Paris. L'hystérie est à son comble, le chœur des plumeux s'égosille : Goncourt, Gobineau, Lecomte de Lisle, Flaubert, Anatole France — pour qui « Enfin le gouvernement du crime et de la démence pourrit à l'heure qu'il est dans les champs d'exécution »... Mais certains d'entre eux, tels Anatole France ou Zola, rectifièrent par la suite et se rangèrent du côté du peu-

ple... Victor Hugo, quant à lui, s'éleva contre la répression qui suivit la « semaine sanglante ». Il hébergea même dans son exil de Belgique des communards chassés de France par la répression.

Quoi qu'il en soit, les écrits restent. Ces « pages choisies » ne figurent habituellement pas dans les anthologies littéraires et Paul Lidsky contribua largement à combler cette lacune en publiant il y a quelques années « les écrits contre la Commune ». C'est de ce remarquable travail qu'est parti le Théâtre de l'Épée de bois pour « Ecrits contre la Commune ». Démarche peu aisée car il est difficile de transposer un montage de textes sur la scène.

Or, durant 1h30, le public est transporté dans une tour d'ivoire où il côtoie cette aristocratie intellectuelle par la remarquable présence et le jeu adapté à la fois à chaque écrivain et à chaque situation relatée, du comédien qui les incarne successivement. La mise en scène axée sur l'utilisation d'accessoires pour illustrer, pour renforcer le propos, donne un mouvement indispensable pour souligner les textes et tenir l'attention du public.

Si ce spectacle est un peu difficile, par rapport aux formes théâtrales habituelles, il présente le grand intérêt de poser la question du rapport entre les intellectuels et le peuple et surtout de nous faire découvrir des « pages » peu connues de notre histoire.

POLOGNE

«L'HIVER EST A VOUS, LE PRINTEMPS SERA A NOUS»

Au nom de l'Association médicale de soutien à la Pologne, deux médecins français ont été envoyés en mission dans ce pays du 28 janvier au 5 février.

De leur récit, il ressort une atmosphère de résistance à plusieurs niveaux :

« Dans un hôpital, les médecins portent ostensiblement leur badge de Solidarité sur la blouse, d'autres nous font entrer dans une salle où est fixée au mur une photo de l'affiche du dernier congrès national du syndicat. Dans un autre service hospitalier, l'un des médecins nous a précisé que 100% du personnel était adhérent de Solidarité. A Szczecin, sur 1100 médecins de la ville, 1050 sont à Solidarité. »

48 heures après les nouvelles arrestations à Gdansk, l'état de tension était très fort : « Des gens applaudissaient à notre passage. Des enfants nous ont donné des casquettes de Solidarité. A un arrêt, une vieille femme grimpa sur le marche-pied du camion et, nous donnant un paquet de cigarettes, elle laissa tomber un bulletin d'information clandestin de Solidarité, daté du 18 janvier. »

Il existe aussi des organisations d'aide aux prisonniers : « A Varsovie, une organisation de ce type a demandé de rendre public ce qu'elle fait. Il y a là, tenu à jour en permanence, un fichier de l'ensemble des détenus de toute la Pologne. Il y règne une activité intense. Des fonds sont récoltés pour les prisonniers et leur famille. On sait bien que la police est infiltrée, mais ça n'empêche pas les gens de venir. » Selon les informations, il y a eu, le 13 décembre, 210 arrestations à Poznan (plus 194 en janvier), 250 à Lodz, plus de 1 000 à Wrocław, 800 à Gdansk, 200 à Gorzow. Fin janvier, il y a eu dans tout le pays, 3 500 nouvelles arrestations.

Selon des militants du syndicat, « deux mille dirigeants auraient gagné la clandestinité ». Et l'on peut lire, malgré la peinture qui les recouvre, sur les murs, le slogan : « L'hiver est à vous, le printemps sera à nous ».

Enfin, voici un extrait du bulletin clandestin de Solidarité, remis en cachette à un médecin de la mission : « -Elblag : dans les premiers jours du mois de janvier, sur la route qui mène au refuge forestier, un officier de la milice a abattu sous les yeux d'un bataillon de l'armée un soldat qui refusait d'obéir. Immédiatement, l'armée a ouvert le feu, tuant l'officier de la milice. Il y a alors eu une véritable fusillade qui a entraîné la mort de

14 personnes et 400 blessés. A été mis en place à la suite de cela, le blocus de Elblag, le voïvode a été démissionné et on a nommé à sa place un commissaire militaire.

« -De la viande d'Union soviétique... trois mille tonnes de viande n'ont pas obtenu le label d'autorisation de l'Institut de l'alimentation polonais, à cause de leur trop grand degré de putréfaction. »

C.L.

ELECTIONS
AUX COMORES

MERCENAIRES FRANÇAIS GO HOME !

A l'occasion de la tenue prochaine, du 26 février au 6 mars, d'élections législatives anticipées aux Comores, l'Association des stagiaires et étudiants des Comores (ASEC) a publié un communiqué appelant à voter pour les candidats du « Front démocratique ».

Issu du coup d'Etat organisé en mai 1978 par les services du SDECE français, du temps de Giscard, le régime comorien d'Abdala n'a pas mis quatre ans « pour conduire le pays au bord de la faillite et de la banqueroute économique ». Il faut dire qu'il y a été aidé par ses amis les mercenaires qui continuent de fréquenter l'ambassade de France.

Aujourd'hui, comme l'indique le communiqué de l'ASEC : « (...) Voilà Ahamed Abdala, tel un ange venu du ciel pour "purifier ce bas monde", qui vient subitement et avec quelle "horreur" de s'apercevoir de la "corruption" et de "l'incompétence" (sic) qui caractérisent ceux qui gouvernent notre pays. Les responsables de ce "brillant succès" de quatre années de règne absolu seraient, selon le président de la RFIC,

les députés, les membres du gouvernement et les fonctionnaires de la Douane et de la fiscalité. A se demander où il se trouvait à l'époque, lui qui, chargé de nommer le gouvernement, a confié les leviers de commande du pays à ses hommes de confiance (mercenaires et autres bureaucrates corrompus).

« C'est en tout cas la raison avancée par Ahamed Abdala pour prendre cette décision de réduire de un tiers les fonctionnaires de l'Etat. En fait, ces mesures, destinées à jeter de la poudre aux yeux, constituent un aveu pour Ahamed Abdala. Il reconnaît ainsi, et de quelle manière, la faillite totale de son pouvoir et croit débloquent cette situation de crise inextricable par des déclarations de "moralité" et de "démocratie". Ses lieutenants sillonnent en ce moment tout le pays pour prêcher la "bonne parole". Ils exhortent le peuple à oublier le passé. (de ces quatre années de misère) et à "recommencer à zéro", avec, bien sûr, les mêmes "grosses têtes". Mroudjaé, ancien ministre des Affaires étrangères du

DECLARATION DE JACQUES JURQUET
MEMBRE DU SECRETARIAT POLITIQUE
DU PCML

La présence d'un représentant chinois au XXIVe Congrès du Parti communiste français et l'invitation à se rendre en Chine transmise à ce dernier constituent un événement important de la vie politique française et internationale.

Je pense que ces initiatives ont été rendues possibles par le fait que le Parti communiste français a renoncé depuis plusieurs années aux mensonges et injures qu'il lançait avec véhémence contre le Parti communiste chinois et Mao Zedong, il y a une vingtaine d'années.

Depuis cette époque, le Parti communiste chinois a établi ou rétabli des relations de parti à parti avec plusieurs partis politiques européens, dont les Partis communistes yougoslave, italien et espagnol et le Parti socialiste français et d'autres Partis socialistes.

Ces initiatives prennent pour cible principale les deux super-puissances et contribuent à isoler les forces de guerre dans le monde. Elles sont de nature à retarder et peut-être à empêcher le déclenchement d'une troisième guerre mondiale. En outre, elles se fondent sur le principe de la non-ingérence réciproque dans leurs affaires intérieures entre partis respectifs.

En tant que communiste comptant quarante années d'activités militantes, attaché au marxisme-léninisme et à la pensée maozedong, je pense qu'il s'agit d'une politique juste et réaliste, dans la conjoncture actuelle du monde, et qui tient compte, pour ce qui concerne le Parti communiste français, de sa qualité actuelle de parti de gouvernement.

Jacques JURQUET
le 6 février 1982

Nous reviendrons dans une prochaine édition sur certains aspects de ces faits.

ERYTHREE
L'INDIFFERENCE NE PEUT PLUS DURER

Depuis plus de deux mois, le régime militaire éthiopien prépare avec beaucoup de tapage une vaste offensive contre nos zones libérées du Nord, de l'Est et de l'Ouest de l'Erythrée.

Nous avons déjà informé l'opinion de l'utilisation, quasi-certaine, d'armes chimiques fournies par l'URSS à l'Ethiopie et stockées depuis 1980 dans la banlieue d'Asmara notre capitale.

Nos inquiétudes très fondées deviennent maintenant une effrayante réalité. En effet, dans l'après-midi du 15 février courant, des unités de l'armée d'agression qui compte désormais 120 000 hommes, ont bombardé à l'aide d'obus de mortiers contenant des gaz toxiques nos positions de la localité de Tirukruk à l'extrême nord du Sahel près de la frontière soudanaise.

Nous faisons appel à tous les peuples épris de liberté, de justice et de paix, aux gouvernements et organisations démocratiques du monde afin qu'il condamnent énergiquement cet acte barbare du Derg éthiopien et ses alliés.

Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE)

précédent gouvernement, ne vient-il pas d'être nommé premier ministre ?

« Mais si Ahamed Abdala croit s'en tirer à si bon compte, il se trompe. (...) Déjà, par la voix de Swauti ya Umati, le peuple réclame des élections libres et démocratiques, dont l'une des conditions essentielles est le départ des mercenaires du sol national. De même le peuple, par la voix de Swauti ya Umati, réclame l'instauration immédiate des libertés démocratiques, avec, notamment, la possibilité légale de créer des partis politiques indépendants du pouvoir. (...) »

« L'ASEC, pour sa part, soutient fermement les candidats du « Front démocratique », porte-parole de l'indépendance, de l'unité nationale et du progrès social. Elle entend prendre une part active (bien sûr à la place qui lui revient) à cette bataille de classes qui va voir, après une longue période d'accumulation quantitative et qualitative, le mouvement patriotique comorien inaugurer avec éclat sa rentrée sur l'échiquier politique national. (...) »

NAMIBIE
UNE CAMPAGNE DE SOUTIEN EN FRANCE

Le Mouvement anti-apartheid associé au SGEN, CEDETIM, CIMADE, UCODEP, Fédération banques CFDT, MDPL, SCI (Nancy), Artisans du monde, lance une campagne d'information sur la Namibie et d'aide matérielle aux réfugiés namibiens.

Devant les agressions répétées de l'armée d'occupation sud-africaine contre l'Angola, principal pays d'accueil pour les réfugiés et à la suite des demandes d'urgence de la SWAPO (Mouvement de libération de la Namibie), le principe d'une aide médicale a été retenu. L'action consistera à collecter des fonds dans le but d'acheter des trousseaux médicaux qui seront envoyés au camp de Kwanza-Sul en Angola où vivent 36 000 des 100 000 réfugiés namibiens. Un des premiers objectifs de la campagne est l'envoi de 100 trousseaux médicaux d'ici le mois de juin 1982.

Les dons doivent parvenir au MAA ou à l'une des organisations participantes avec l'intitulé « Campagne solidarité réfugiés namibiens ».

Mouvement anti-apartheid
(46, rue de Vaugirard - 75006 Paris)

Le MAA publie un numéro spécial sur la Namibie. Prix : 20,00 francs. En vente aux Herbes sauvages, 70, rue de Belleville 75020 Paris.

VIGILANCE!

Un correspondant téléphonique anonyme, se réclamant mensongèrement de l'administration du dépôt légal, a réussi à obtenir des renseignements concernant l'imprimerie où est produit L'Humanité rouge. Nous en informons nos lecteurs, amis et camarades et prenons nos dispositions contre tout acte de malveillance à l'encontre des locaux de cette imprimerie.

LE BLOC NOTES DU PARTI

Vient de sortir une brochure du parti : « la décentralisation en question » qui regroupe certains articles de François Laruier parus dans L'Humanité rouge et d'autres analyses de la loi et de ses conséquences. C'est un outil précieux à ce moment où s'engagent les cantonales. Prix : 4,00 Frs (port non compris). La commander à Presse d'Aujourd'hui.

Notre parti, à Melun, participe à un meeting de solidarité avec les travailleurs polonais, vendredi 26 à 20h, au Rocheton (initiative prise en commun avec d'autres organisations dont le PS, la CFDT, la LCR).

La section de Nice du PCML s'est adressée au secrétariat d'Etat aux travailleurs immigrés afin qu'il intervienne contre les blocages mis par la municipalité réactionnaire de Nice à la création de logements pour les travailleurs immigrés sur la ville.

Communiqué de presse de Pierre Bauby, secrétaire politique du PCML, à propos de la nomination des P-dg des nationalisées et de la lettre de mission leur étant adressée (jeudi 18 février).

Dammarie-Melun, lundi 22 février, une assemblée de remise des cartes du parti a réuni militants et amis de la cellule; la discussion a porté sur les 39h. et les nationalisations.

Quatre auto-collants destinés à alimenter la souscription au journal sont sortis sur quatre thèmes différents : « Pour une France socialiste, indépendante, solidaire du Tiers Monde », « Contre le chômage, plaie du capitalisme », « Pour la paix et le désarmement », « Pour l'unité et la solidarité ouvrières et populaires ». Les commander à l'APDA. Prix minimum à l'unité : 3F.

La vérité d'Edmond Maire

Edmond Maire persiste et réaffirme sa conception de la solidarité. La CFDT signe, pour la métallurgie, un accord qui prévoit que la réduction du temps de travail (au-delà de la première heure) s'accompagnera de réduction de salaire.

Cela reste la position fondamentale, réaffirmée, du gouvernement : le « faux pas » (selon l'expression de Maire) du président de la République ne concerne que la première heure de réduction. Il faut d'ailleurs constater qu'il est venu seulement après la vague de grève qui a marqué la mise en œuvre de l'ordonnance sur les 39h., pas avant; ni lors de sa discussion — et adoption — par le gouvernement, ni lors du débat, de la présentation ou de la première application le 17 juillet dernier de la politique « partage du travail, partage des revenus » qui la fonde.

Cela confirme en outre que l'important, c'est le rapport de force que les travailleurs, la classe ouvrière, sont capables d'instaurer face à la classe capitaliste pour imposer leurs revendications : le gouvernement dans ce cadre peut être plus ou moins un appui selon les mesures plus ou moins favorables qu'il adopte. A cet égard, sa politique de réduction du temps de travail a plutôt servi de point d'appui aux employeurs.

Ce rappel était nécessaire, faute de quoi on pourrait blanchir, à tort, le gouvernement de sa responsabilité...

Ceci dit, pour qu'Edmond Maire en vienne à s'en prendre au président de la République, il faut que la question soit d'importance. A travers la conception de la solidarité, elle sera d'ailleurs un axe du 39^e Congrès de la CFDT...

Quel est donc le fond du problème ?

Il le redisait encore à France Inter, ce qui importe pour Edmond Maire c'est de sortir de la crise; cela suppose selon lui la pleine inter-

vention, des acteurs sociaux — patronat, travailleurs... — qui tous y ont intérêt. La concertation, la négociation, à travers laquelle les acteurs en question peuvent faire valoir leurs responsabilités, préoccupations particulières qui, au-delà de cet intérêt commun, peuvent les séparer, a pour but d'établir les compromis nécessaires. Le premier de ces compromis serait qu'il n'est pas possible d'augmenter pour les travailleurs la masse des salaires sous peine d'empêcher les autres acteurs de jouer leur rôle...

Malheureusement pour les uns, sortir de la crise, c'est restructurer, redéployer les capitaux (détruire des moyens de production, en construire d'autres) tout en maintenant, voire en renforçant le système d'exploitation.

Pour les autres, c'est payer le moins cher possible ce redéploiement, ne pas sortir laminés, organisations affaiblies, ou mieux en sortir renforcés, ou mieux encore en sortant en brisant le système d'exploitation et en renversant la domination de la classe capitaliste.

Intérêts antagoniques qu'il est utopique de prétendre concilier.

Dans ces conditions, l'appel aux sentiments de justice, à la solidarité, à l'esprit de sacrifice dont certaines couches en effet moins démunies, sont prêtes à témoigner dans l'espoir que ce soit en faveur des plus défavorisés, se retourne contre tous les travailleurs, les affaiblit face à la classe exploiteuse. Car ce qui guide l'action de celle-ci, ce sont les lois du système capitaliste, les sentiments de classe capitaliste (sa justice, sa solidarité à elle). Comment se priverait-elle d'avancer là où face à elle, on est prêt à reculer ?

Qu'Edmond Maire trouve pour l'encourager les voix du patronat en est une bonne confirmation : sa façon de voir les choses en face de la place sur un terrain qui n'est pas celui des travailleurs.

Gilles CARPENTIER

ALSTHOM (LE BOURGET)

Compenser intégralement

En lutte pour la compensation intégrale de la réduction du temps de travail et la cinquième semaine avec le maintien des acquis. Les travailleurs ont en face d'eux un pilier de l'UIMM. Les formes de lutte varient (débrayages d'une heure ou plus selon les jours) et le mouvement est très suivi (de 60% au début jusqu'à 95%). La CGT (majoritaire) et la CFDT sont en unité dans la grève. Lundi, un millier de travailleurs du groupe Alstom de la région parisienne ont manifesté devant le siège patronal. Après une heure de manifestation, une délégation a été reçue.

L'Alstom-Atlantique est une filiale à 65% de la CGE nationalisée. La nationalisation n'aura-t-elle d'autres conséquences pour les travailleurs que... le changement d'interlocuteur ?

MEG VIENNE

La menace par Isigny

Les travailleurs de MEG sont restés une semaine en grève avec occupation, pour l'application des 39 heures, le rattrapage du pouvoir d'achat, l'embauche du personnel sous contrat et l'amélioration des conditions de travail. MEG est une boîte d'alimentation qui est rattaché au groupe des Docks Lyonnais. La majorité des 67 salariés était dans la lutte avec leur section CFDT. Le patron a multiplié les provocations : lock-out, puis tentative de déménagement du stock des chambres froides, puis assignation en référé de 4 délégués. Au cours de l'audience, l'avocat du patron a clairement brandi la menace de l'opération d'Isigny, toute récente, dans le Calvados.

Aujourd'hui, les travailleurs ont cessé la grève et l'occupation après avoir arraché des concessions à la direction. Mais les propos de l'avocat résonnent encore dans les têtes : une extrême vigilance reste de mise.

NIMES

La JOC, les chômeurs et les précaires

A l'occasion d'une réunion de travail, les responsables de la JOC ont tenu une conférence de presse. Nous publions quelques extraits de leurs déclarations :

« Beaucoup d'apprentis font souvent plus de 40 heures et les heures supplémentaires ne leur sont pas payées. Il est très fréquent qu'ils soient obligés aussi d'acheter leur matériel. Le salaire légal est insuffisant, d'autant plus qu'un grand nom-

Suite page 7

HOPITAL BECLERE CLAMART

L'AP ne compte que jusqu'à 20

A Béclère, la grève administrative pour la création de 119 postes (non compris le nouveau service de cardiologie qui nécessitera au moins 33 postes) se poursuit maintenant depuis le 11 janvier (cf. HR 1274). Cette grève se traduit par :

— un piquet de grève aux caisses assurant la gratuité des consultations, — la non facturation de l'ensemble des examens effectués dans l'hôpital.

Le ministère de la Santé a déclaré aux militants CFDT qu'il comprenait leurs revendications et faisait pression pour que de véritables négociations s'ouvrent avec la direction de l'A.P.

Mais celle-ci ne l'entend pas de cette oreille : en réponse aux exigences légitimes des travailleurs de Béclère (35 postes immédiatement, puis créations étalées sur deux ans pour arriver aux 119; 33 postes en cardio; intégration du budget « intérim » en personnel fixe), elle reste bloquée sur ses positions : 13 postes en cardio et 7 pour les autres services, c'est tout !

Face à ce refus, le mouvement continue et s'amplifie. Certains services (bureau de RdV, bibronnerie, crèche...) absents jusqu'à présent, ont rejoint l'action. Les élèves infirmiers ont apporté leur solidarité...

Et c'est un spectacle singulier que celui du hall où se situent les caisses pour les consultations, en ce moment à Béclère. Les lits inemployés faute de personnel du service cardio y ont été descendus et on peut y lire : « Faut pas être cardiaque à Béclère » ; « Arrêt interdit aux cardiaques », etc... Inutile de dire que c'est loin de plaire à la direction de l'hôpital.

Un effort important a également été fait côté popularisation : — intervention d'un médecin participant à l'émission de L. Broomhead, « La planète bleue ». — enquête par un journaliste d'A2, non encore diffusée. — diffusion d'un tract explicatif à la convention PS. — diffusion d'un tract d'information sur 6 marchés autour

de l'hôpital. — un gala de soutien a été organisé vendredi 19.

Dans l'immédiat, les travailleurs et leur section CFDT poursuivent donc leur action et vont reprendre leurs démarches auprès des élus (Pontillon, sénateur PS, doit intervenir) et des ministères pour amener la direction de l'A.P. à changer d'attitude.

Information-soutien : Section CFDT : 630. 21. 22. Poste 327.

M.A.S. TOULOUSE

Une veste pour Biderman

Toulouse. Lundi 15 février. Les travailleuses de MAS (usine sous la coupe de Biderman) « rentrent » après une grève de 17 jours. Une entrée aux accents de « L'Internationale », drapeau rouge en tête et joie au cœur... Daniel Hechter aura sa collection d'été, mais certainement pas à n'importe quel prix :

— 39 heures payées 40. Cinquième semaine de congés payés dès 82. Arrêt du contrôle médical patronal. Contrat de solidarité pour les retraites à 55 ans...

Non seulement l'heure de réduction hebdomadaire est compensée intégralement... non seulement, les médecins-flics vont être obligés de se recycler... mais, de plus, les victimes de leurs consultations arbitraires verront les sommes perdues, de ce fait, remboursées.

La direction s'est voulue, dans un premier temps, intransigeante, assignant les travailleuses occupant l'usine en référé pour obtenir l'évacuation au besoin par la « force publique »... Les temps changent; pour la première fois à Toulouse, de mémoire de costume cintré, le tribunal refusa l'expulsion et demanda la nomination d'un médiateur. Sous les coups de la mobilisation et de la loi, le roc s'est brisé.

Bien sûr, la direction n'a pas lâché sur toutes les revendications (troisième mois, augmentation de salaire) mais ce n'est que partie remise. En attendant, les travailleuses de MAS

ont pris le changement en mains et Biderman a été se rhabiller.



LYON VAISE

S'organiser, se mobiliser, lutter

C'est ce que montre l'exemple de Leleu. Dans cette fonderie, les travailleurs (300) après avoir créé une section CGT, se sont engagés dans une épreuve de force très importante pour eux (grève et occupation) face à une direction de choc, contre des salaires de misère, des conditions de travail moyenageuses et pour le droit de s'organiser. L'issue de cette lutte aura probablement des répercussions sur d'autres boîtes du quartier.

C'est ce que montrent les travailleuses et travailleurs de Ronis, mobilisés contre la remise en cause des avantages acquis et pour une réelle diminution du temps de travail (débrayages et grèves du rendement).

Le problème de la Rhodia n'est pas réglé définitivement. La nationalisation de RP permettra-t-elle, comme beaucoup le souhaitent, le redémarrage de la Rhodia et le retour de nombreux emplois industriels qui ont été supprimés ? Le maintien de Gandois à la direction de RP laisse les travailleurs plus que perplexes !

Pour sa part, la municipalité lyonnaise de droite tient tout prêt un plan visant à faire du site de la Rhodia le centre d'une juteuse opération immo-

HOPITAL SAINTE ANNE PARIS

Solidarnosc

Temps fort le 4 mars pour le syndicat CFDT et les travailleurs de l'hôpital qui organisent, à partir de 10 heures au local syndical, une rencontre-débat avec des membres de Solidarité en France. A cette occasion, la collecte de soutien (6100 francs à ce jour) sera remise. Le syndicat CFDT Ste-Anne invite tous les syndicats des hôpitaux de Paris et de la région sans exclusive, à participer à cette rencontre-débat pour la solidarité militante avec Solidarnosc.

Pour se rendre à Sainte-Anne : 1, rue Cabanis. Paris 75014.

Suite de la page 6

bre font le même travail que les ouvriers.

« Dans les entreprises, de nombreux jeunes travailleurs ont encore de bas salaires. C'est souvent lié au non respect des qualifications. Les possibilités de formation et promotion sont rares. Les contrats « emploi-formation » obligent les jeunes travailleurs à accepter d'être peu payés. De même, l'embauche d'intérimaires ou de jeunes sous contrat à durée déterminée est l'occasion d'embaucher des gens qualifiés à bas-prix.

« Les 200 comités-chômeurs JOC (35 dans le Sud-Est) qui s'organisent dans toute la France, sont autant de lieux où les chômeurs peuvent s'exprimer, chercher du travail, rompre leur isolement. De même, des collectifs de jeunes travailleurs en emploi précaire se mettent en place, dans lesquels ils partagent les situations qu'ils vivent et leurs actions. (...)

« Le 9 mai 1982, 400 délégués des comités-chômeurs et de collectif emplois-précaires se rencontreront à Paris. Ils y élaboreront un « Manifeste national » qui redonnera leurs situations, aspirations et actions. Ils prépareront le « Rassemblement national des chômeurs et emplois précaires », qui aura lieu en 1983 et sera une tribune pour proclamer leurs actions, leurs luttes, leurs espoirs. Ce sera un temps fort dans la construction d'une société plus juste. (...)

MANUCENTRE DECAZEVILLE



IMMIGRES SANS PAPIERS

Nombreuses actions pour la régularisation

Le 17 février après-midi, plusieurs dizaines de travailleurs immigrés, à l'initiative de la MTI, occupaient la direction départementale du Travail à Paris (rue de la Croix-Nivert). Occupation, pacifique et symbolique, pour la régularisation des sans papiers. Il s'agit là de ceux dans les dossiers sont déposés : 140 000 pour toute la France, et dont une petite partie seulement (40 000) ont obtenu la carte de séjour. Pour beaucoup d'autres, les dossiers, pourtant acceptés en commission, sont bloqués. On continue à demander des contrats de travail.

D'autres actions du même type ont eu lieu dans diverses villes. A Nîmes, la grève de la faim entreprise à la cathédrale le 7 février, a cessé, la plupart des grévistes ayant vu leur dossier accepté (ceux qui ne l'ont pas encore été seront examinés rapidement). A Avignon, la grève continuait à ce jour.

L'HUMANITE ROUGE

Fondateur : Jacques JURQUET.
 Directeur politique : Pierre BURNAND.
 Directeur de publication : Jean-Luc EINAUDI.
 Commission paritaire : N° 57952 - dépôt légal : 1^{er} trimestre 1982.
 Téléphone : 16 (1) 893 87 16.
 Adresse : Presse d'Aujourd'hui. BP 70 94220 Charenton.

La fin de la résignation

Jusqu'à ces derniers temps, Manucentre était, dans la région de Decazeville, le symbole de l'arbitraire patronal et de la résignation ouvrière. Usine de femmes, où aucune lutte revendicative d'ensemble n'avait eu lieu depuis des années; les effectifs étaient tombés de 220 à 169; la restructuration, souvent déguisée en licenciements pour fautes professionnelles, battait son plein.

Le P-dg tenait ses ouvrières par le système des primes et une politique de répression systématique.

La grève, d'abord « perdue », puis avec occupation des locaux a duré 14 jours; les ouvrières ont obtenu :
 - augmentation des salaires de 4%.
 - maintien de la prime d'assiduité.
 - cinquième semaine de congés payés avec maintien des avantages acquis.
 - reconnaissance des droits syndicaux.

Cette lutte qui, par sa détermination a entraîné une partie de la maîtrise, a bénéficié dans le bassin d'une réelle popularité et du soutien actif de l'UD-CGT.

« Aujourd'hui à Manucentre, plus rien ne sera comme avant, ce sont les ouvrières elles-mêmes qui le disent! A ceux qui, y compris dans les rangs des organisations ouvrières, développaient un point de vue pessimiste, cet exemple peut montrer que la réalité est toujours plus complexe, double; que le feu couve sous la cendre et que l'on ne peut impunément exploiter les travailleurs sans réaction de leur part.



Minute de silence devant l'usine Fulmen, autour du jeune fils d'Ahmed Medjir.

15000 A CLICHY CONTRE LES AGRESSIONS PATRONALES

Nuit du 7 au 8 février : Isigny dans le Calvados; c'est l'opération paramilitaire contre les travailleurs de la fromagerie Besnier en lutte pour la réduction du temps de travail sans contrepartie, et qui occupent l'usine.

En tête du commando : Lousteau, ancien officier para, patron de « société de gardiennage », Aubert et Meier, dirigeants de l'usine.

Ville bouclée pendant 6h.; travailleurs brutalisés, enfermés, Lousteau, interviewé (et libre) deux jours après à la télévision, explique entre autre que cela aurait bien sûr pu tourner beaucoup plus mal, et que, bien sûr, il l'avait tout à fait envisagé : quand on organise ce genre d'opération, n'est-ce pas, c'est pour la mener à bien et il faut être prêt à y mettre le prix.

15 février : Clichy, usine Fulmen occupée.

Les mêmes, un peu moins parachutistes, un peu plus de l'entreprise, sans leur patron à leur tête (il commande à distance...).

L'esprit est le même...
 Le prix : la vie d'Ahmed Medjir, immigré algérien... C'est un crime.

Lousteau, Aubert et consort étaient prêts au crime...

Le patronat, le CNPF n'ont pas eu de voix pour condamner... Pire : c'est la « violence » des travailleurs qu'ils accusent!

A Isigny, à Clichy, il y a eu total laisser-faire, voire bienveillance des autorités préfectorales ou policières.

« L'usine est un lieu privé » a dit le sous-préfet de Bayeux pour justifier cette non-intervention.

Le droit, le droit de grève, le droit syndical, s'arrêteraient-ils donc... aux portes des usines??

« Patrons assassins » criaient jeudi 18, les milliers de manifestants de Clichy. « Halte à la vio-

lence patronale », « Dissolution des milices patronales ». Actions de commandos paramilitaires, provocation, agressions ouvertes : « de telles pratiques se multiplient impunément et dangereusement » remarquait G. Séguy au départ de la manifestation.

Il est urgent qu'il y soit très fermement fait opposition. L'arrestation des auteurs et des responsables patronaux qui ont ordonné les violences s'imposent, ainsi que des sanctions à l'égard des responsables policiers qui ont laissé faire.

Il faut dissoudre les milices patronales, les polices privées, les bandes fascistes telles le SAC et autres « amicales de parachutistes » qui constituent souvent l'armature de telles milices. Tant de travailleurs sont tombés sous les coups du patronat! Que serait le changement si cela continuait?

G.C.





Lorsqu'une poignée de juristes de la région marseillaise fondèrent l'Association pour la reconnaissance des droits fondamentaux des immigrés, ils manifestaient leur opposition à la situation de non-droit où le gouvernement Barre plongeait les immigrés. C'était l'époque des internements arbitraires — souvent-nous de la prison d'Arenc —, des expulsions massives, des bavures à répétition. Des dizaines de juristes se reconstruisent dans l'action entreprise, action qui se fonde sur la nécessité d'appliquer à l'immigré les principes du droit. Magistrats de l'Ordre administratif ou judiciaire, avocats, fonctionnaires, contribuent par leur intervention dans et hors l'appareil judiciaire à mettre en échec certains projets giscardiens.

Le colloque « droit et immigration » devait s'inscrire dans cette dynamique. Entre temps notre pays a changé de président, de gouvernement et de députés. Ce rendez-vous maintenant prenait, neuf mois après le 10 mai, un autre sens.

Les 180 juristes réunis les 29 et 30 janvier dernier à Marseille s'attachèrent donc à examiner la portée des changements intervenus et les projets gouvernementaux grâce à la présence à la séance d'ouverture de M. Autain, secrétaire d'Etat aux Immigrés. Après ces deux journées d'écoute et de travail, où différents éclairages furent apportés, le verdict des juristes est sévère et les tâches de l'Association importantes comme en témoignent les interventions ci-dessous qui constituent la conclusion à plusieurs voix d'une rencontre qui en appelle d'autres.

Hervé DASTAR

COLLOQUE DES JURISTES SUR L'IMMIGRATION

« Il faut une politique nouvelle »

DEFINIR UNE POLITIQUE NOUVELLE

Stanilas Mangin

Conseiller d'Etat honoraire

Co-auteur du « Bilan de la situation de la France en 1981 » (chapitre sur la situation des immigrés).

Ce colloque nous a réunis pour nous poser des questions sur le droit des immigrés. Ce que nous avons entendu depuis deux jours nous a rappelé crument à quel point cette situation est mauvaise et ce qui est frappant, c'est qu'au fond cette situation est aussi mauvaise aujourd'hui qu'il y a deux ans. Pourtant quelques lueurs sont apparues; le secrétaire d'Etat nous a exposé ce qu'il essayait de faire, Jacqueline Costa-Lascoux a évoqué quelques perspectives, puis Michel Miaille nous a invité à faire de la prospective en vue d'un changement réel.

Pour nous, le bilan des dernières années n'est pas totalement négatif. Depuis quatre ans nous avons vu une entreprise tout à fait méthodique, souvent hypocrite, que nous nous sommes attachés à contrecarrer. Nous avons effectivement réussi en partie. La loi Bonnet qui est sortie, n'était pas du tout celle prévue initialement; la loi Stoléro et la loi d'Ornano ne sont pas sorties. C'est dû aux immigrés et à ceux qui les aidaient, ce n'est évidemment pas dû à une repentance spontanée du pouvoir en place. On l'a ralenti dans sa course et l'on a peut-être contribué un peu à le faire partir.

Par conséquent avec fort peu de moyens, les immigrés ont pesé; justement parce qu'on s'est attaché à s'accrocher au droit; on a montré que des droits étaient bafoués, que les principes qui régissent notre société étaient bafoués et ça a fait réfléchir et reculer pas mal de gens. Je trouve donc déjà là, dans le bilan du passé, un encouragement

certain. (...) Nous n'avons pas pu ici débattre et dégager des projets. Ce qu'il faudrait maintenant c'est que l'association qui nous réunit aujourd'hui s'attache à dégager des lignes d'action. Il faut à la fois se souvenir du passé, nous accrocher au droit pour obtenir des progrès, mais il faut réfléchir à des méthodes nouvelles étant donné que nous ne sommes plus devant un pouvoir dont nous savions les intentions odieuses; nous sommes devant un pouvoir qui, en principe, rejoint nos objectifs. Il faut avoir des objectifs différents, puisque nous ne sommes plus dans une société bloquée, mais dans une société en formation.

Les déceptions, le fait qu'on n'a pas le sentiment d'un changement éclatant depuis des mois, méritent une analyse. Il est normal qu'un nouveau pouvoir ressent une marge entre son programme et ses actions pratiques. Ceux qui gèrent ne sont pas ceux qui ont des idées, ils attendent qu'on les leur donne. Il faut apporter des idées. (...)

Ce pouvoir n'a jusqu'à présent changé presque personne dans les têtes, dans la bureaucratie dirigeante pour les domaines qui nous concernent. Nous savons que les gens du ministère de l'Intérieur sont exactement ceux qui hier appliquaient très correctement, très loyalement, pendant quatre ans, une politique que nous avons jugée odieuse. C'est un exercice difficile qui ne peut pas être bien fait. Le statut de la Fonction publique prévoit que les grands postes peuvent être changés quand la politique change. Cela n'a jamais été contesté par personne, sauf par l'opposition d'aujourd'hui. C'est une pratique institutionnelle et qui mérite d'être appliquée comme elle l'a été à la Libération et en 58.

Il faut définir une politique nouvelle, les partis au pouvoir

avaient défini beaucoup de choses, ils les ont appliquées en partie. Mais les programmes électoraux ne suffisent pas. (...)

LA LOI ET SON APPLICATION

Jacques Bidalou
Magistrat

Ce colloque porte la marque de son époque, une période de transition où l'on regarde et on réfléchit.

...On a parlé des risques au niveau de la forme juridique qui faisaient que dès qu'il s'agit de faire des lois sur l'immigration, on ne faisait que du « bis ». Il faudrait voir aussi qu'au niveau stratégique, il y a une différence. Lorsque les lois Bonnet, Peyrefitte, d'Ornano, intervenaient, elles validaient des pratiques illégales qui avaient déjà réussi à jouer dans l'administration. La loi était donc appliquée!

Actuellement, on a de nouveaux stratégies qui se basent uniquement sur la loi pour changer la société. Or, ils ne sont pas armés pour savoir ce que sera l'application de la loi. Il y a un décalage qui apportera des déconvenues. (...)

JE NE VOIS PAS D'ÉLÉMENT DE RUPTURE AVEC LE SYSTÈME ANTÉRIEUR

Michel Miaille
Professeur à l'Université de Montpellier.

Le terrain choisi pour ce colloque était le terrain du droit. La déconvenue que l'on ressent peut-être, vient du fait que l'on a réalisé que le droit ne disait pas tout, derrière le

droit il y avait beaucoup d'autres choses; une étude du droit, un soutien des juristes aux immigrés n'est forcément qu'un soutien partiel. Il est un soutien sur un point qui concerne l'immigration. En conséquence, la situation actuelle n'est pas du tout expressive d'un hiatus ou d'un divorce entre des bonnes intentions du gouvernement et une mauvaise administration. S'il n'y a pas de véritable théorie, de véritable doctrine de notre gouvernement sur l'immigration, il y a au mieux la poursuite replatée de la politique antérieure. Il faut le dire maintenant. Je ne vois pas, sauf quelques éléments de libéralisation, je ne vois pas d'éléments de rupture avec le système antérieur. (...)

1— Nous avons à participer à l'élaboration d'une doctrine, d'une théorie sur l'immigration et cela est urgent car ceux qui nous représentent au gouvernement sont des gens que nous avons élus.

2— Comme la vie n'attend pas, il faut nous préparer dès maintenant à soutenir les droits des immigrés dans tout ce qui peut être gagné aujourd'hui. L'un ne doit pas empêcher l'autre.

UN TOTAL ESPRIT D'INDÉPENDANCE

Christian Bruschi
Professeur à l'Université de Lyon
Président de l'Association

L'esprit d'indépendance a caractérisé ce colloque. Je le dis franchement, je craignais que notre manifestation n'apparaisse comme une manifestation académique, officielle et que nous soyions là comme des thuriféraires de la politique gouvernementale.

Si le secrétaire d'Etat a pu

s'exprimer, définir quels étaient les éléments de sa politique, je pense que tous les participants du colloque ont fait preuve d'un total esprit d'indépendance et de critique.

Ce colloque, s'il a constaté quelques progrès vers l'égalité entre immigrés et Français, montre que nous vivons encore dans le cadre juridique fondamental qui avait été dressé précédemment.

Il y a eu un aspect prospectif dans nos débats. Il y a deux façons d'envisager un avenir qui aille vers une pleine reconnaissance de la place des immigrés dans la société française :

— l'un de ces projets reposait sur la notion d'égalité totale de droit, sur le plan des droits civils ou des droits politiques. Cette aspiration anime un certain nombre d'entre nous.

— l'autre projet, c'est l'aspiration à la différence, le refus de l'assimilation. Comment le droit pourra-t-il prendre en compte l'identité de l'immigré?

Ces appréhensions diverses du problème — égalité des droits ou respect de la différence — ont vivifié le colloque et il faut continuer le débat sur ce point.

Ce colloque a permis d'aborder les aspects pratiques et les aspects théoriques. On aurait pu s'enfermer uniquement dans l'examen de la règle de droit. Nous avons dépassé ce stade et c'est l'ensemble des dispositions juridiques qui s'appliquent aux étrangers et aux immigrés que nous avons prises en compte et démystifiées. Par rapport aux pouvoirs publics, au gouvernement, nous ne sommes pas prêts à accepter de simples replatages qui se situent dans le cadre du droit précédent; nous exigeons une véritable rupture qui puisse déboucher sur l'élaboration d'un droit nouveau, qui prenne en compte une nouvelle réalité sociale qui reste à construire.